



Lyon, le 28 mai 2021

Communiqué de presse

Transitions collectives : une reconversion professionnelle innovante, au service des entreprises et des salariés

Hier 27 mai, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes et la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) ont organisé un événement presse en visioconférence auquel étaient conviés la presse et leurs partenaires de proximité. L'objet de ce rendez-vous était de présenter le nouveau dispositif de reconversion professionnelle, Transitions collectives.

Transco, le dispositif « gagnant-gagnant »

Isabelle Notter, directrice régionale de la DREETS, Maurice Croppi et Claude Bost, respectivement Président et Vice-Président de Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes, ont accueilli en visioconférence ce jeudi 27 mai à 14h plusieurs journalistes et leurs partenaires les plus proches. Ensemble, ils ont présenté Transitions collectives nommé aussi Transco. Transitions collectives est un dispositif qui propose aux entreprises, impactées par la crise sanitaire actuelle ou en mutation dans leur secteur d'activité, de permettre à leurs salariés dont l'emploi est fragilisé, de se reconvertir vers un nouveau métier à forte perspective d'emploi. Il s'agit donc d'un dispositif innovant qui répond tout autant aux besoins des salariés que des entreprises et des territoires.

Pour les salariés impactés :

- Ils restent acteurs de leur avenir professionnel et ne subissent pas un licenciement économique ;
- Ils développent des compétences recherchées et améliorent leur employabilité ;
- Ils conservent leur salaire et leur contrat de travail pendant toute la durée de leur formation.

Pour les entreprises fragilisées :

- Elles évitent le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) ou les licenciements économiques ;
- Elles retrouvent des perspectives et de la trésorerie ;
- Elles renouent le dialogue social.

Pour les entreprises recruteuses :

- Elles ont l'opportunité de trouver des salariés formés au niveau local.

Pour les territoires :

- Ils conservent les compétences et les emplois.

Etat et acteurs de l'emploi et de la formation en région, main dans la main pour mettre en œuvre une politique publique d'ampleur

Comme l'a expliqué Isabelle Notter, Transitions collectives est un dispositif financé par l'Etat dans le cadre du Plan France Relance, à hauteur de 500 millions d'euros, et qui a été co-construit avec les partenaires sociaux dans le but de soutenir les entreprises en difficulté et leurs salariés. Lancé en début d'année, Transco est désormais opérationnel. Toutes les forces vives de la région Auvergne Rhône-

Alpes sont pleinement mobilisées pour déployer le dispositif - Transitions Pro, les OPCO, les CEP, Pôle Emploi, l'ARACT - mais il doit encore s'ancrer sur le territoire, se faire connaître du côté des entreprises. Selon Isabelle Notter, « *la démarche est encore au stade expérimental et au besoin, l'Etat et les partenaires sociaux apporteront des ajustements pour être au plus proche des besoins des entreprises et des salariés.* » Et même s'il découle de la crise économique et sanitaire actuelle, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes et la DREETS sont persuadés qu'il va s'inscrire dans la durée. Comme l'a souligné Maurice Croppi, « *nous sommes ensemble les acteurs d'un changement de paradigme, l'anticipation et la reconversion plutôt que le reclassement après licenciement* ».

Transitions Pro en ordre de marche pour la pleine réussite de Transco

En tant qu'acteur de référence et financeur de la reconversion et de la transition professionnelle, le réseau des Transitions Pro s'est vu confier la gestion de Transitions collectives. Il lui incombe d'instruire et financer l'ensemble des dossiers liés à ce dispositif, et d'animer en région le collectif en charge de son déploiement. Pour cela, Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes a mis en place une organisation avec un chef de projet régional et des développeurs territoriaux et déploie un plan d'action visant à accélérer la mise en œuvre de Transitions collectives et à faciliter la mobilisation de ce dispositif. Une place centrale est donnée aux partenariats. « *La réussite de ce dispositif repose aussi sur une synergie entre les différents acteurs en région. Nous travaillons notamment avec l'ARACT qui déploie des actions en faveur de la facilitation du dialogue social au sein des entreprises afin de faciliter l'établissement et la signature des accords de GEPP.* », a précisé Claude Bost.

En savoir plus sur la DREETS : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

En savoir plus sur Transitions Pro : <https://www.transitionspro-ara.fr/>

Contacts presse

Transitions Pro Auvergne Rhône-Alpes
Lucia Moirand – Chargée de communication et marketing digital
04 72 82 50 52 – lmoirand@transitionspro-ara.fr

DREETS
ara.communication@dreets.gouv.fr